



CHARTRE DES OFFICIELS ÉTUDE PROJET V2

Bureau Fédéral du 2 février 2018



1. Retour du questionnaire et pistes d'évolution

Au 24/01/18, 58 réponses

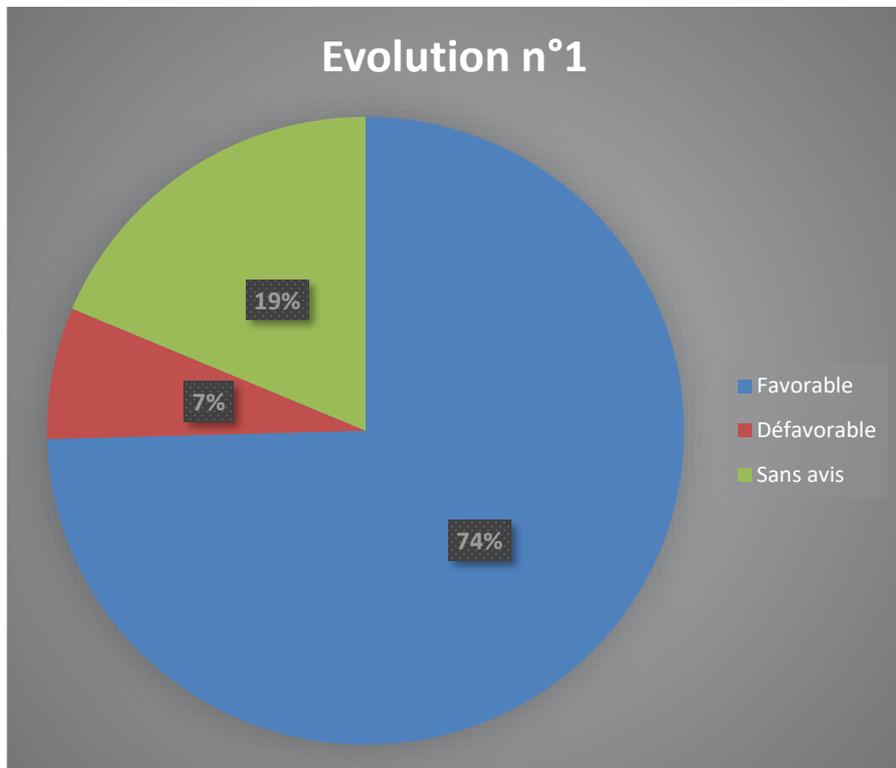
- 8 Ligues Régionales
- 50 Comités Départementaux

Les résultats du sondage
(graphique et chiffrés)

A l'analyse des éléments mentionnés, les évolutions proposées par le groupe de travail

1. Retour du questionnaire et pistes d'évolution

Evolution n° 1 : Sécuriser le process FBI

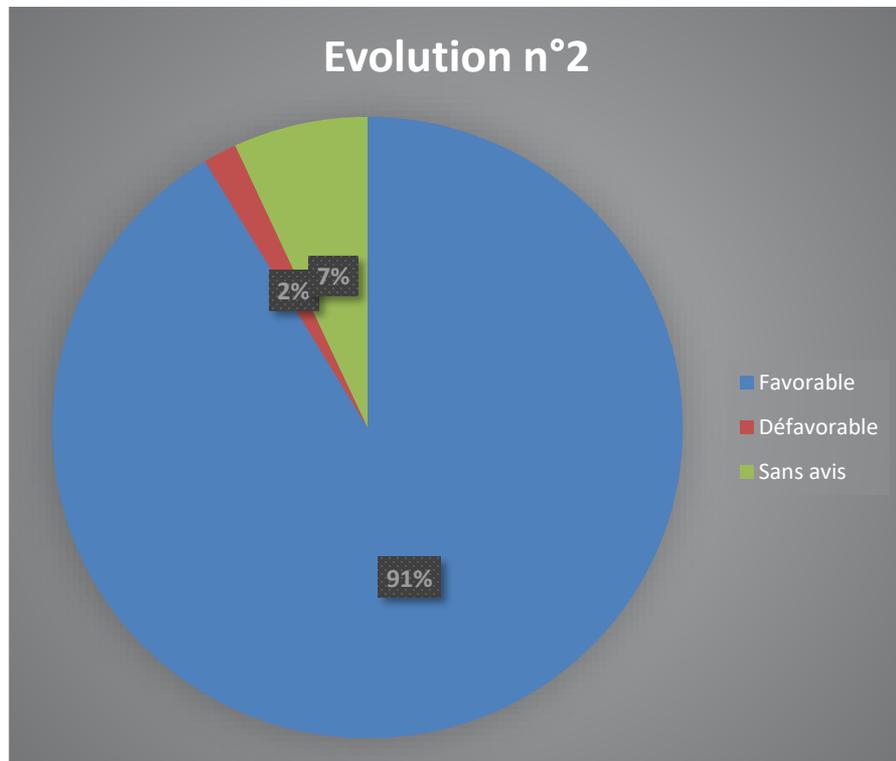


- *Disposer d'un seul niveau arbitre actif (arbitre club, arbitre en formation ou arbitre)*
- *Créer une alerte CDO quand un arbitre est indisponible et qu'il arbitre dans son club*
- *ERO garant des validations dans FBI (CD/LR)*

	Favorable	Défavorable	Sans avis
Evolution n°1	43	4	11

1. Retour du questionnaire et pistes d'évolution

Evolution n° 2 : Disposer d'éléments plus complets sur FBI tout au long de la saison



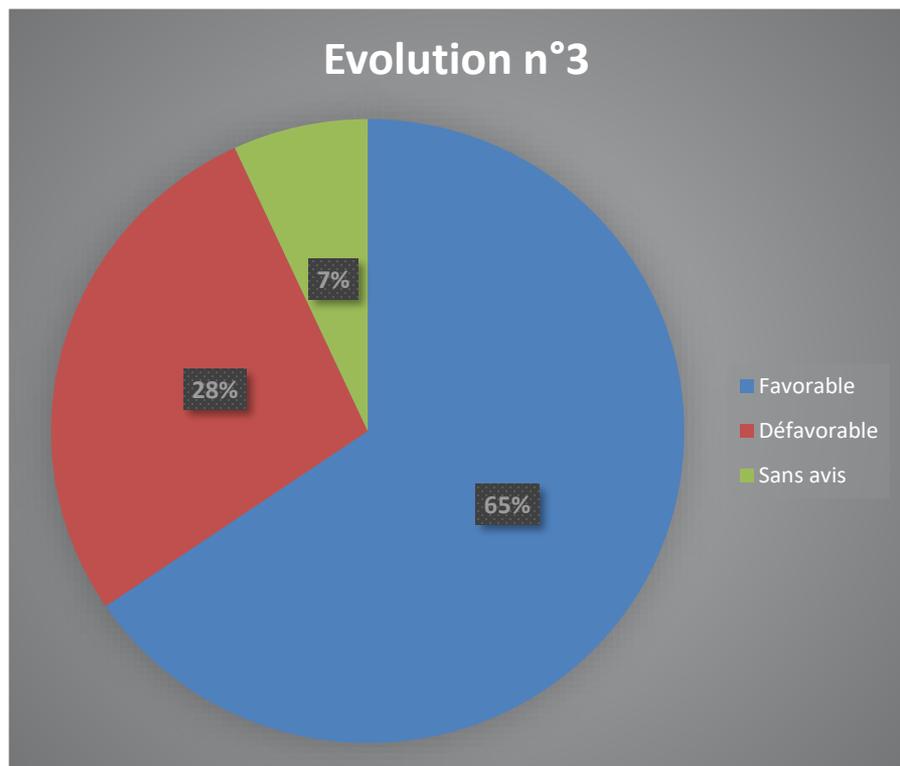
- *Disposer d'un tableau récapitulatif des débits/crédits avec le mode de calcul (coefficient, montant du point), résultat de montant de la pénalité ou des points passion club encourus*

- *Apporter les explications pour accéder à toutes les données disponibles dans FBI (détails des points acquis, ...)*

	Favorable	Défavorable	Sans avis
Evolution n°2	53	1	4

1. Retour du questionnaire et pistes d'évolution

Evolution n° 3 : Agir sur les curseurs pour tendre à augmenter la masse d'arbitres Inclure dans la Charte des Officiels les niveaux départementaux D2, U20 et U17 (pour concerner davantage de clubs) et faire évoluer les débits arbitre et le nombre maximal de points par officiel, 25 ou 30 pts débit / 40 ou 45 pts maxi (étude à compléter)



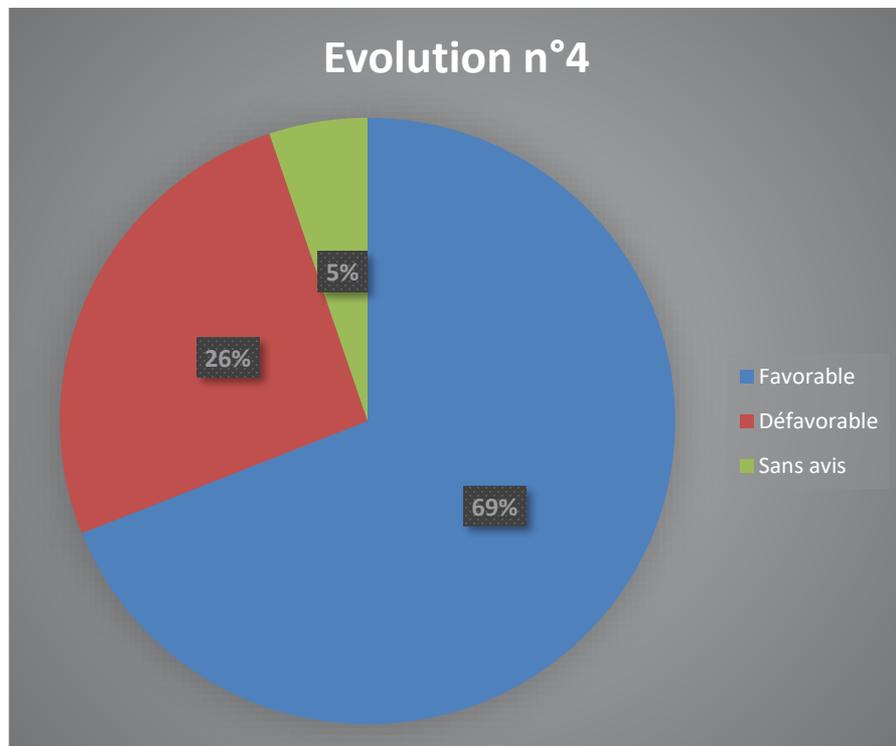
	Favorable	Défavorable	Sans avis
Evolution n°3	38	16	4

Constat : l'hétérogénéité des départements ne permet pas l'application d'une règle unique.

- En complément de la D1, inclure dans la charte, au 1 championnat à désignation supplémentaire, et au maximum 2 championnats (Senior et/ou Jeune); inscription dans FBI en début de saison (CD ou FFBB?)
- Pas de changement des curseurs dans l'immédiat
- En cas non respect de la charte, l'année suivante un malus de 10% sera affecté à la pénalité, puis N+2 20%, N+3 30%, etc. jusqu'à être en conformité

1. Retour du questionnaire et pistes d'évolution

Evolution n° 4 : Supprimer le dispositif "Parrain" et "Tuteur" qui n'est pas utilisé par les clubs et difficile à gérer sur FBI



- *L'accompagnement d'un arbitre en formation par un arbitre référent (tuteur) est important. Cependant il ne semble pas opportun de prévoir un dispositif de valorisation spécifique.*

La valorisation proposée est :

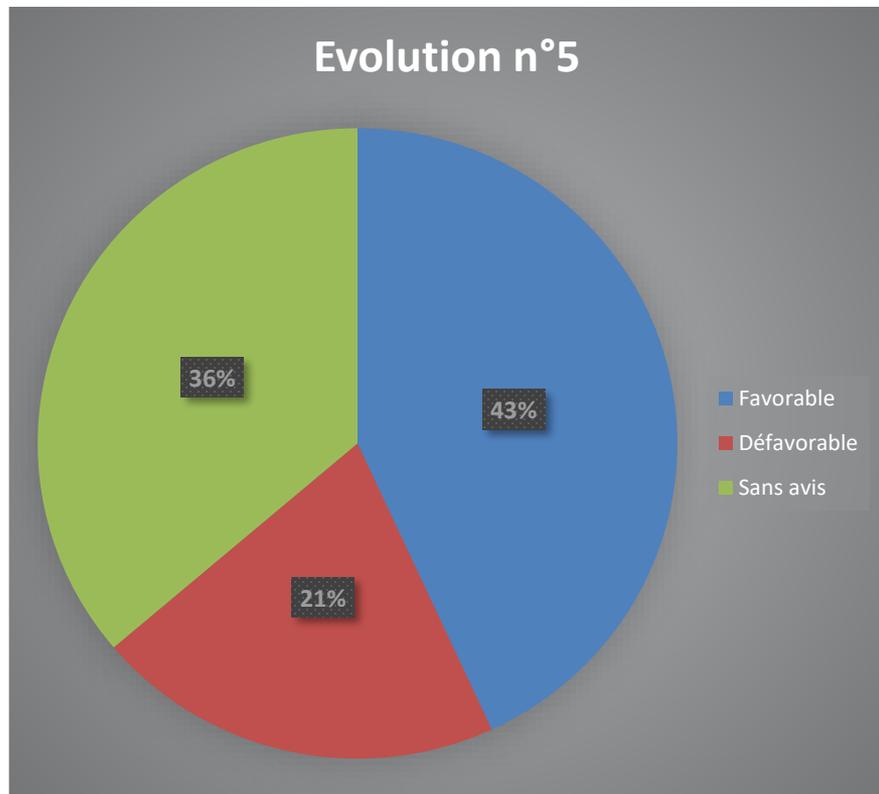
- *1 ou 1,25 pt/rencontre (arbitre)*
- *0,5 pt/rencontre (arbitre formation)*

Pas de nécessité d'avoir un dispositif spécifique

	Favorable	Défavorable	Sans avis
Evolution n°4	40	15	3

1. Retour du questionnaire et pistes d'évolution

Evolution n° 5 : Développer FBI pour intégrer le suivi du dispositif "paire arbitres clubs"

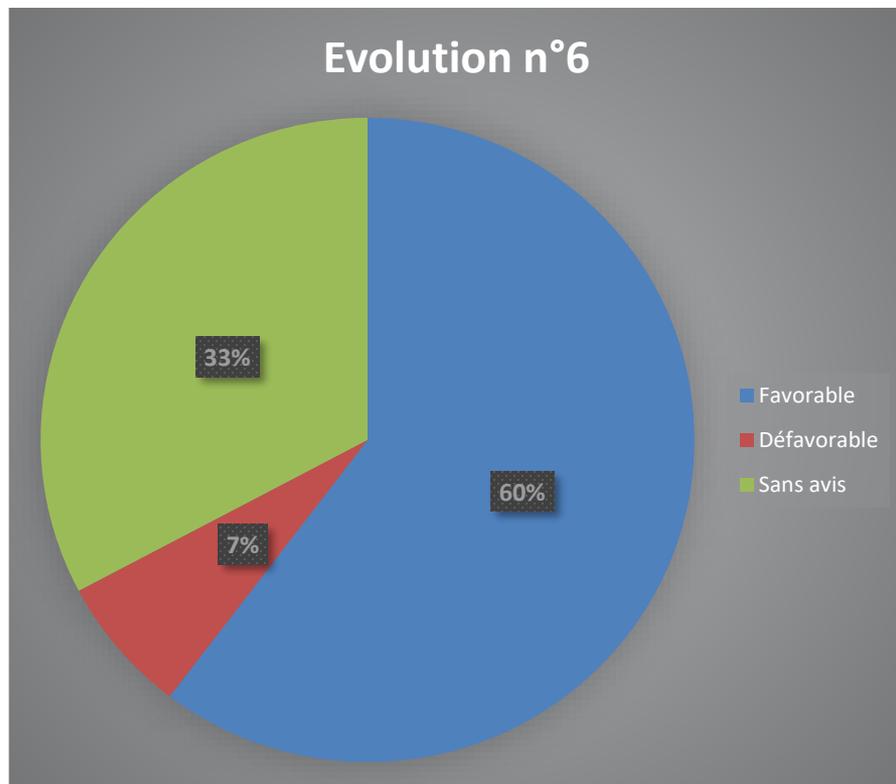


	Favorable	Défavorable	Sans avis
Evolution n°5	25	12	21

- *Dispositif pas suffisamment connu, le maintenir à la discrétion des CD (suivi réalisé par les CD) et apporter plus d'explications sur sa mise en œuvre*

1. Retour du questionnaire et pistes d'évolution

Evolution n° 6 : Revoir la situation des CTC

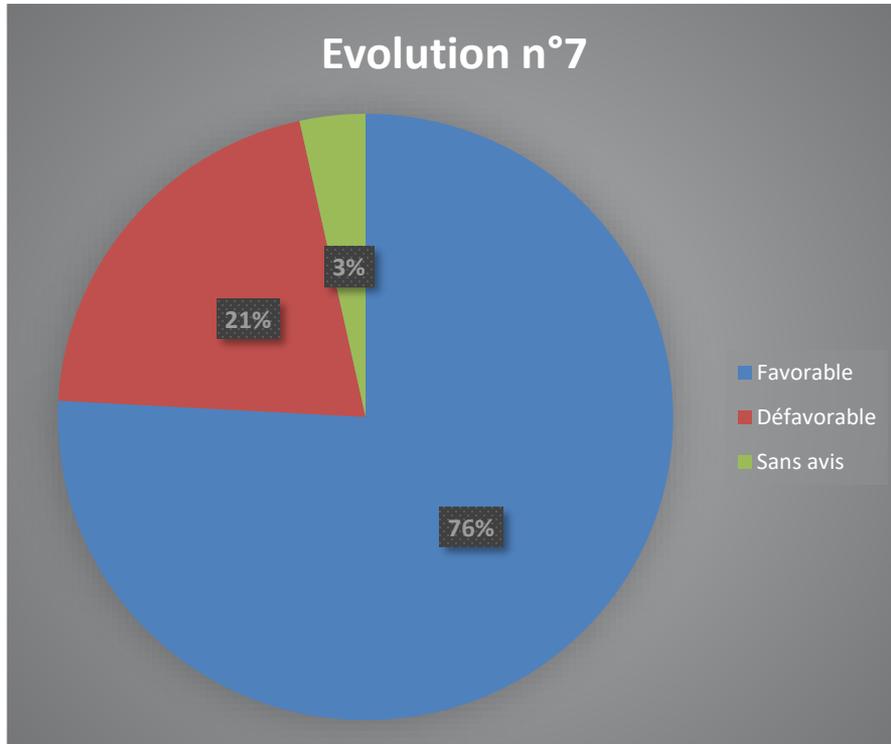


- Communiquer sur les éléments disponibles dans FBI pour réaliser le suivi de la CTC et par club
- Définir, dans le cadre de la convention des clubs de la CTC, la modalité de répartition des débits/crédits
- Permettre la saisie des officiels clubs de la CTC pour toutes les rencontres de la CTC

	Favorable	Défavorable	Sans avis
Evolution n°6	35	4	19

1. Retour du questionnaire et pistes d'évolution

Evolution n° 7 : Permettre de faire officier comme 2ème arbitre un arbitre en formation départementale du club local quand un seul arbitre est désigné



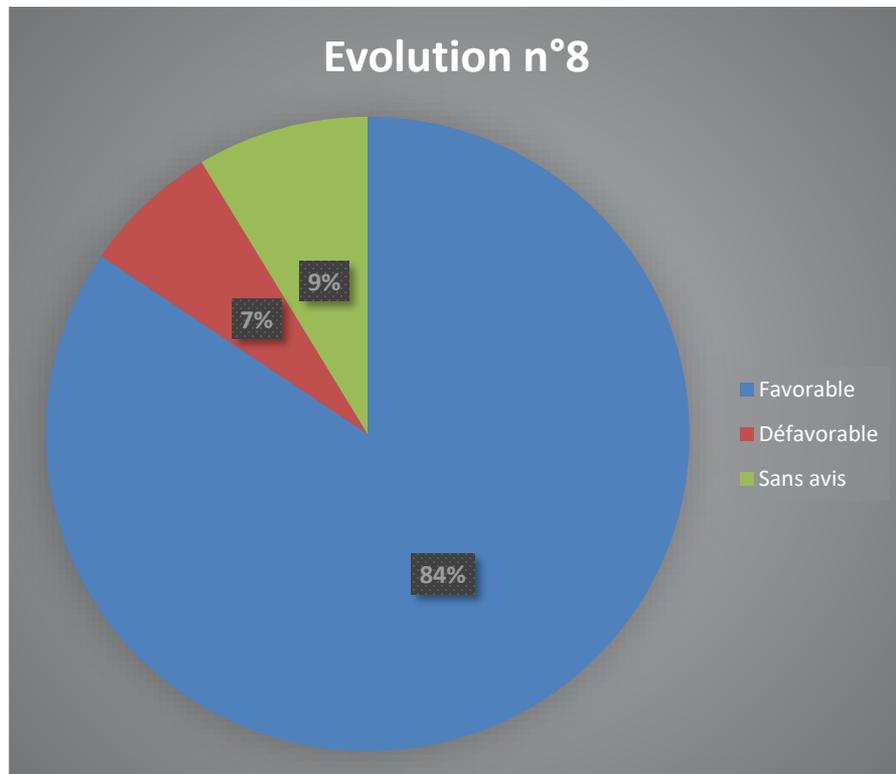
- *Valoriser l'arbitre en formation qui officie comme 2ème arbitre si un seul arbitre est désigné, le valoriser de 0,5 point*

(si cet arbitre s'était mis indisponible, alerte transmise à la CDO)

	Favorable	Défavorable	Sans avis
Evolution n°7	44	12	2

1. Retour du questionnaire et pistes d'évolution

Evolution n° 8 : Permettre de valoriser comme un arbitre club tout arbitre qui pallie l'absence d'arbitre désigné



- *En l'absence d'arbitre désigné, valoriser de :*
 - *0,5 point si un arbitre*
 - *1 rencontre si un arbitre club*

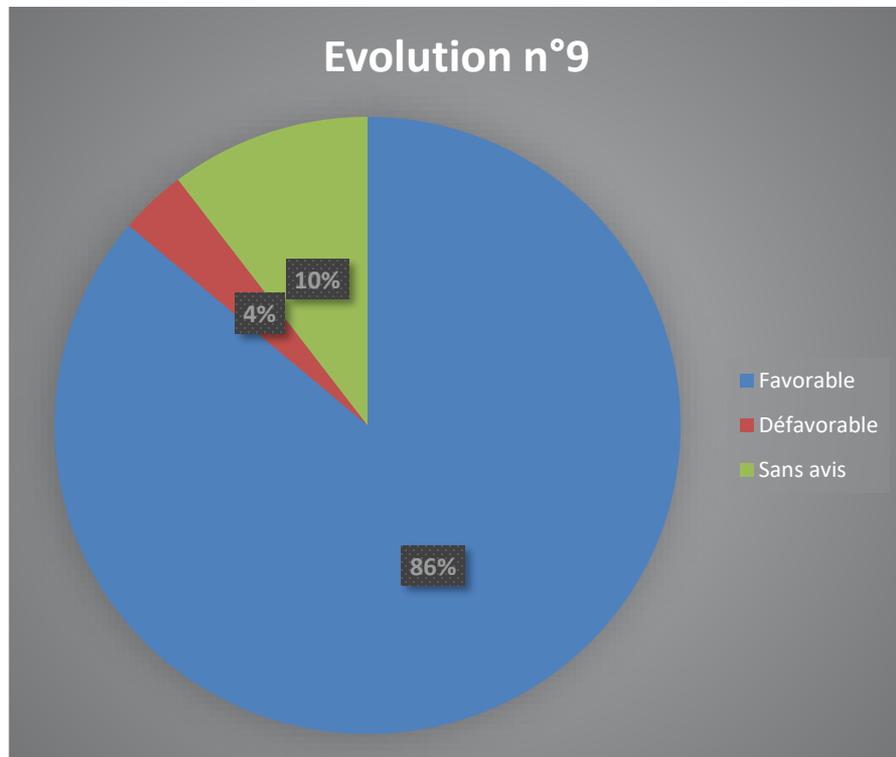
Evolution de la valorisation l'arbitre club :

- *4 rencontres = 2 points*
- *6 rencontres = 3 points*
- *8 rencontres = 5 points*

	Favorable	Défavorable	Sans avis
Evolution n°8	49	4	5

1. Retour du questionnaire et pistes d'évolution

Evolution n° 9 : Dans le cadre des actions de la DTN, disposer d'un cursus arbitrage au côté des techniciens et dans la formation du joueur



- *Cursus commun à élaborer*

	Favorable	Défavorable	Sans avis
Evolution n°9	50	2	6

1. Retour du questionnaire et pistes d'évolution

Evolution n° 10 : Finaliser l'ensemble des documents nécessaires à la compréhension de la Charte des Officiels, son mécanisme et son suivi avec l'outil FBI



- *Reprendre l'ensemble des documents existants, les mettre à jour et engager une communication auprès de tous les acteurs.*
- *Proposer des formations sur l'utilisation des différents outils*

	Favorable	Défavorable	Sans avis
Evolution n°10	57	0	1

2. Planning de mise en œuvre

- ✓ Bureau Fédéral du 2 février 2018: présentation de l'étude, pistes de proposition d'évolution, recueil de l'avis du BF,
- ✓ Comité Directeur du 30 mars 2018; présentation du projet amendé pour validation,
- ✓ Avril à Juin 2018
 - ✓ actions de communication auprès des CD/LR/Clubs
 - ✓ mise à jour de la charte des officiels et des supports
- ✓ Septembre 2018; mise en application de la Charte des Officiels V2 pour la saison 2018/2017



FFBB

FÉDÉRATION
FRANÇAISE DE
BASKETBALL

117 RUE DU CHÂTEAU DES RENTIERS - 75013 PARIS
T 01 53 94 25 00 - F 01 53 94 26 80